



Conseil de sécurité

Distr.  
GÉNÉRALE

S/1994/527  
2 mai 1994  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

LETTRE DATÉE DU 2 MAI 1994, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE  
SÉCURITÉ PAR LE CHARGÉ D'AFFAIRES PAR INTÉRIM DE LA MISSION  
PERMANENTE DE LA RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE AUPRÈS DE  
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une déclaration que  
le Président de la République-Unie de Tanzanie, M. Ali Hassan Mwinyi, a  
prononcée le 1er mai 1994 sur la situation au Rwanda.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la  
présente déclaration comme document du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim

(Signé) Ulli K. MWAMBULUKUTU

ANNEXE

Allocution du Président Ali Hassan Mwinyi, au groupe  
d'ambassadeurs et de hauts commissaires des membres  
du Conseil de sécurité des Nations Unies et des  
observateurs des pourparlers de paix du Rwanda

Siège du Parlement, 1er mai 1994

Je souhaite vous remercier très sincèrement d'assister à cette réunion pratiquement sans préavis et pendant une fin de semaine.

2. Je vous ai invités à venir ici ce matin pour vous faire part de notre grave préoccupation et discuter des mesures à prendre concernant les massacres qui se poursuivent au Rwanda.

3. Les trois derniers mois ont été particulièrement tragiques pour le Rwanda et pour la sous-région. Comme vous le savez, l'accident d'avion qui a entraîné la mort des Présidents du Rwanda et du Burundi, MM. Habyarimana et Ntayamira, a déclenché une vague de massacres insensés de civils innocents.

4. Le Rwanda est à feu et à sang et la région et l'Afrique dans son ensemble est tourmentée par les cris d'orphelins innocents, de nourrissons, de femmes, de vieillards et de tous les êtres sans défense.

5. Ces derniers jours ont été témoins d'une véritable chaîne humaine de réfugiés franchissant la frontière de la Tanzanie. Leur nombre n'est pas encore connu, mais la Tanzanie s'attend à abriter environ 500 000 réfugiés rwandais supplémentaires, sans compter un nombre équivalent de réfugiés déjà venus du Burundi. C'est une tragédie humaine de la plus grande ampleur; c'est un affront à l'humanité.

6. Et pourtant, au plus fort du conflit au Rwanda et devant les horreurs des massacres, et comme si cette tragédie ne concernait pas la communauté internationale, le Conseil de sécurité des Nations Unies a adopté la résolution 912 (1994) qui ramène les effectifs de la MINUAR de 2 500 hommes à 270. C'est l'une des décisions les plus désastreuses qu'ait jamais prise le Conseil de sécurité des Nations Unies et elle contraste brutalement avec les efforts de maintien de la paix déployés ailleurs par l'Organisation des Nations Unies.

7. Malgré les déceptions que leur ont causé l'Organisation des Nations Unies, les pays de la région ont poursuivi leurs efforts pour rétablir la paix au Rwanda. Comme vous le savez, la semaine dernière, nous avons essayé d'organiser des pourparlers de paix à Arusha. Ces pourparlers n'ont pu avoir lieu car les représentants du Gouvernement intérimaire rwandais n'étaient pas au rendez-vous. Le représentant du Front patriotique rwandais n'était pas non plus prêt à négocier.

8. Toutefois, après d'inlassables consultations avec les États voisins et les parties au conflit au Rwanda, j'ai le plaisir d'annoncer que le Gouvernement intérimaire rwandais et le Front patriotique rwandais ont tous les deux accepté de participer aux pourparlers de paix à Arusha mardi prochain.

/...

9. Je souhaite vous demander votre appui en cette heure critique de la tragédie du Rwanda.

10. La Tanzanie estime que la non-application de l'Accord de paix d'Arusha signé à Arusha l'an dernier est ce qui a conduit le Rwanda à la tragédie actuelle.

11. La Tanzanie croit fermement que :

1. La tragédie du Rwanda a une fois de plus démontré que les méthodes traditionnelles de maintien de la paix des Nations Unies ne sont plus adaptées à l'époque actuelle. Lorsque la survie même de l'humanité est en jeu, lorsque le niveau de la violence atteint des dimensions si énormes qu'elle risque de détruire le tissu même de la civilisation, et lorsque surgissent des conflits ethniques qui risquent de menacer la paix internationale, l'Organisation des Nations Unies doit être en mesure d'agir promptement et avec détermination, et notamment avoir la possibilité de mettre fin aux importations d'armes au Rwanda;

2. Nous devons avoir un cessez-le-feu au Rwanda dans les plus brefs délais;

3. Les massacres au Rwanda doivent prendre fin, ainsi que les nettoyages ethniques de quelque nature qu'ils soient. La Tanzanie invite l'Organisation des Nations Unies à prendre des mesures énergiques pour arrêter cette tuerie insensée;

4. La Tanzanie souhaite exprimer son plein appui à la déclaration dans laquelle le Secrétaire général de l'OUA, M. Salim, a invité l'Organisation des Nations Unies à agir plus fermement en ce qui concerne le Rwanda et à augmenter les effectifs des forces de maintien de la paix dans ce pays;

5. Nous appuyons également la dernière proposition du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies invitant le Conseil de sécurité à revoir la résolution 912 (1994) qui réduit les effectifs de la Force des Nations Unies au Rwanda et nous jugeons la déclaration faite par le Président du Conseil de sécurité à cet égard très encourageante;

6. La Tanzanie souhaite appeler l'attention de l'Organisation des Nations Unies et de la communauté internationale dans son ensemble sur l'urgence de la situation au Rwanda et sur l'obligation où se trouve la communauté internationale :

- a) De prévoir des secours d'urgence pour les personnes déplacées au Rwanda;
- b) De fournir une assistance aux réfugiés qui ont franchi la frontière tanzanienne. La Tanzanie n'est pas en mesure à elle seule de faire face à cette tragédie humaine;

12. La famille des nations ne doit pas seulement condamner la tragédie dont le Rwanda est le théâtre, elle doit également s'efforcer de modifier la situation pour permettre l'avènement d'un Rwanda plus paisible et plus digne. Ce nouveau

S/1994/527

Français

Page 4

Rwanda dans lequel tous pourront vivre en paix nous attend. Ce Rwanda et la sous-région nous font signe. C'est à cette résolution du conflit que nous devons nous efforcer de parvenir.

Je vous remercie.

-----